## Procès-Verbal de la réunion du Conseil d'Administration de la FRT PACA Jeudi 16 juin 2022, 10 h 84 210 ST DIDIER

En présence des Présidents administrateurs et des Conseillers des Syndicats départementaux de Trufficulteurs de la Région PACA :

M. SANTINELLI, Président FRT PACA, Vice-Président du Syndicat des Alpes Maritimes (06)

JP CANUEL, Trésorier FRT PACA (13)

- I. MERENTIER, Président du Syndicat des Bouches du Rhône (13)
- O. BAUDRION, Administrateur du Syndicat des Bouches du Rhône (13)
- V. MICHELET, Présidente du Syndicat du Vaucluse (84)
- R. LOPEZ, Vice-Président du Syndicat du Vaucluse (84)
- JL BONDIL, Président du Syndicat des Alpes de Haute Provence & Secrétaire FRT PACA (04)
- M. FAYET, Administrateur du Syndicat des Alpes de Haute Provence (04)
- T. TELLO, Administrateur du Syndicat des Alpes de Haute Provence (04)

#### Et du Chargé de mission R&D:

J.F. TOURRETTE, Chargé de mission R&D FRT PACA

#### Excusés:

- P. DE SANTIS, Président du Syndicat du Var (83)
- S. TENOUX, Président du Syndicat des Hautes Alpes (05)
- C. TENOUX, Administratrice du Syndicat des Hautes Alpes (05)
- R. BAGARRE, Vice-Président du Syndicat du Var (83)
- A. BREMOND, Vice-Président du Syndicat des Alpes de Haute Provence (04)
- JC AUTHIER, Administrateur du Syndicat des Alpes Maritimes (06)
- N. MONNIER, Vice-Président du Syndicat du Vaucluse (84)
- JP GRECO, Président du Syndicat des Alpes Maritimes (06)
- S. ROUSTAN, Administrateur du Syndicat des Hautes Alpes (05)
- Mme PICCHIACCIO, Administratrice du Syndicat du Var (83)

#### A l'ordre du jour :

- 1- Bilan de saison 2021-2022
- 2- Expérimentation en cours
- 3- Organisation de l'AG 2022
- 4- Point sur le Plan de Soutien au Développement de la Trufficulture régionale SUD PACA : niveaux de demandes par département (axe 2).
- 5- Avancement du projet d'IGP « Truffe de Provence » : Cahier des charges
- 6- SIA 2022 / Med'Agri 2022
- 7- PAC Truffières en PACA
- 8- Questions diverses.

.....

Le Président SANTINELLI déclare la séance ouverte à 10h 00.

Il remercie l'ensemble des Présidents et délégués départementaux des six départements de la région pour leurs présences, en particulier Mme Véronique MICHELET pour l'organisation de ce CA FRT PACA, et excuses les absents.

Syndicat Agricole et Forestier régi par la loi du 8 mars 1884 – SIRET : 520 615 816 00011

Siège administratif : FRT PACA – COOPAGRISUD – 198, Chemin des Entrages – 13 300 SALON DE PROVENCE
Port : 06 18 11 32 03 - Tel & Fax: 04 90 55 14 32 - Courriel : <a href="mailto:trufficulture.13@orange.fr">trufficulture.13@orange.fr</a>
Siège social : Hôtel de ville – 84 210 SAINT DIDIER

#### 1- <u>Bilan de saison 2021-2022 :</u>

Un tour de table est proposé pour que chaque Président(e) exprime son impression.

#### Vaucluse:

Une saison relativement moyenne alors que les perspectives étaient bonnes, voire très bonne! Peutêtre l'impact des gelées tardives du 8 avril 2021 (-8°C), toujours énormément de dégâts des sangliers, et des dégâts de gel en janvier 2021.

#### Hautes Alpes:

Belles perspectives également, réduites à néant par le gel, impossible de creuser au-delà du 10 janvier, même dans le sud du département.

#### Alpes Maritimes:

Belles perspectives ici aussi, bonne saison, excellente dans le nord du département.

### Alpes de Haute Provence:

Perspectives et production très disparates avec de très belles truffes précoces et une fin de saison précoce en plantations...le 15 janvier. De jolies productions en sauvage localement mais de nombreux dégâts par le gel après Noel.

#### Var : situation similaire au département voisin AHP

Belles perspectives et production très disparates avec de très belles truffes précoces et une fin de saison précoce en plantations...le 15 janvier. De jolies productions en sauvage localement mais de nombreux dégâts par le gel après Noel.

#### Bouches du Rhône:

Petite année, mais tout de même quelques-unes au sec, ce qui est rare!

Le Chargé de mission présente les graphiques pluviométriques de St Didier et ceux des cours et volumes des marchés de gros et de détails.

#### 2- Expérimentations et études exploratoires en cours :

Le Chargé de mission présente les grands résultats de Culturtruff 1 & 2 (la présentation vous sera envoyé avec ce PV) et évoque l'avenir de la recherche française au travers de projet SPORTRUFF sur le réensemencement, porté par l'INRAE et dont la FRT PACA sera partenaire s'il est financé, réponse courant juin 2022 normalement.....

Il présente les premiers résultats 2021-2022 des pièges à liodes et l'étude exploratoire de lutte biologique à l'aide de nématodes en cours, à suivre....

#### 3- Organisation de l'AG 2022 :

L'AG FRT PACA 2022 se tiendra dans les Alpes de Haute Provence, Mane ou Forcalquier, le vendredi 30/9/22 ou le vendredi 7/10/22. M. BONDIL doit faire un retour au Chargé de mission dès que possible.

# 4- <u>Point sur le Plan de Soutien au Développement de la Trufficulture régionale SUD PACA : niveaux de demandes par département (axe 2 du Plan Truffe).</u>

Le Président déplore un problème de fonctionnement du système actuel où certains dossiers furent égarés, les difficultés de certains au niveau du dépôt sur la plateforme en ligne, les délais d'instruction et de paiement, etc...

Le Président SANTINELLI va demander une réunion au Président de la Commission Agriculture et Foret de la Région, M. Jean Paul DAVID, avec la présence souhaitée du Directeur du Service Agriculture afin de simplifier les démarches pour les porteurs de projets.

Le Chargé de mission présente les volumes de demandes par département et au niveau global, régional : 56 ha instruit et 50 ha en cours d'instruction, ce qui correspond aux objectifs annuels fixés par l'enveloppe régionale.

Le Président incite les élus départementaux à solliciter leurs Conseils Départementaux afin d'obtenir des aides aux plantations cumulées aux aides régionales et explique le fonctionnement des Alpes Maritimes où ces aides fonctionnent depuis plusieurs années.

Le Trésorier remercie les Pépinières Tenoux pour le versement de sa contribution (900€) aux plants aidés, proposition des pépiniéristes, ainsi que pour la collecte des règlements des « prestations sols » des porteurs de projets.

#### 5- Avancement du projet d'IGP « Truffe de Provence » : Cahier des charges

Le Président explique l'avancée des travaux sur l'aire géographique et les Cahier des Charges (CDC), ainsi que la réunion que nous avons eue avec la CRA PACA et l'INAO Sud Est le 16 mars 2022, à Aix en Provence.

Le Chargé de mission avait soumis au CA FRT PACA la version du 27/4/2022 du Cahier des Charges afin de recueillir les avis critiques des élus, peu de retours....

Un point ne fait pas tout à fait consensus : T. melanosporum uniquement ? Ou T. melanosporum & T. æstivum ?

Le Président soumet la question au vote du conseil.

Résultats:

T. melanosporum uniquement : 8 voies T. melanosporum & T. æstivum : 1 voie

#### 6- SIA 2022 / Med 'Agri 2022:

Après avoir songé à organiser une foire au matériel trufficole, le Syndicat du Vaucluse a opté pour l'intégration au Salon Med'Agri, organisé par la CRA PACA, qui se tiendra les 18, 19 & 20 octobre 2022, au Parc des Exposition, Agroparc, à Avignon, en partenariat avec la CA 84.

Le Syndicat du Vaucluse aura un stand dans le hall des institutionnels et va inviter des fournisseurs de matériel agricole (pépiniéristes, WeTruf, Pelenc, Froment, etc...) afin qu'ils puissent présenter leurs produits au travers de différentes animations.

Une salle sera réservée aux trufficulteurs le mercredi 19 octobre 2022 pendant 3 heures (offert par la CA 84) afin que les fournisseurs puissent aussi faire des animations autour de leurs produits.

La Présidente MICHELET propose d'élargir cette action à l'échelle régionale, proposition validée et le CA réfléchit à la création de nouveaux visuels à mettre en place d'ici là.

Un mail FRT PACA sera transmis aux 6 syndicats en amont afin qu'ils le transfèrent leurs adhérents.

#### 7- PAC Truffières en PACA

Après des incompréhensions de la part d'agriculteurs syndiqués des Bouches du Rhône sur les aides PAC dans ce département concernant la trufficulture, un travail de synthèse a été réalisé par la FRT : Contact CA 13 : Mme Amandine CHARLES

#### Droits au Paiement de Bases (DPB) :

- ⇒ De 80 à 300€/ha/an selon les exploitations (lissage en cours)
- ⇒ DPB 2021 moyen : 114€/ha/an
- ⇒ Aides nationales : tous les départements sont éligibles
- ⇒ Activation des DPB obligatoire sinon ils sont perdus

#### Indemnités compensatoires de handicaps naturels (ICHN)

- ⇒ ICHN animal (élevage) / ICHN végétal (cultures)
- ⇒ Environ 200€/ha/an
- ⇒ Pas d'ICHN végétal dans les Bouches du Rhône
- □ ICHN végétal dans les Hautes Alpes

#### 8- Questions diverses.

#### SCP:

Après une première réunion le 31/5/2021 au siège du Tholonet, la SCP souhaite refaire une réunion avec la FRT PACA afin d'estimer le nombre de trufficulteurs intéressés par les futures extensions. L'objectif de la FRT est de savoir quelles seront ces futures extensions avant d'organiser des réunions d'informations « grand public agricoles professionnels ».

#### Syndicat des Trufficulteurs des Alpes de Haute Provence :

Le Président demande à ce que l'annuaire FRT PACA 2022 actualisée soit envoyé au CA FRT PACA.

Ayant traité l'ensemble de l'Ordre du jour, le Président clôture la séance à 12h30 en remerciant tous les élus présents.

Fait à St Didier, le 16 juin 2022,

Po/ Le Président FRT PACA Michel SANTINELLI